

VILLE DU BLANC-MESNIL
ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 17 MARS 2022
À 18H45
SALLE JOSEPH MIRGON
(Annexe à la convocation du 11 mars 2022)

1. Mise en œuvre et approbation de documents et outils incitatifs visant à l'amélioration du cadre de vie urbain de la commune du Blanc-Mesnil.
2. Budget principal de la Ville - Budget Primitif 2022.
3. Vote des taux d'imposition pour 2022.
4. Budget annexe du « Deux Pièces Cuisine » – Budget Primitif 2022.
5. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations sportives – Année 2022 - Avenants aux conventions triennales.
6. Contrat de Ville – Programmation 2022 et subventions aux associations et porteurs de projets publics.
7. Désaffectation et déclassement d'une partie de trottoir au 163, avenue Paul Vaillant Couturier.
8. Convention cadre de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SIGEIF pour l'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité, de communications électroniques et d'éclairage public.
9. Fixation du régime des redevances dues pour l'occupation provisoire du domaine public pour les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.
10. Recours à deux contractuels sur des emplois d'attachés territoriaux au titre de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour exercer les fonctions de juristes (H/F).
11. Recours à un contractuel sur un emploi d'attaché territorial au titre de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour exercer les fonctions de chargé de mission gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et du pilotage de l'évaluation professionnelle (H/F).
12. Recours à cinq contractuels sur des emplois d'éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives au titre de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour exercer les fonctions de maîtres-nageurs sauveteurs (H/F).
13. Coopérations et partenariats avec les établissements du second degré – Subventions « Appel à projets » - Année scolaire 2021/2022.
14. Dissolution de la Caisse Des Ecoles.
15. Fin du transfert de la compétence de location de véhicules électriques en libre-service au Syndicat mixte Autolib' et Velib' Métropole et approbation de la convention d'utilisation du domaine public des stations et espaces Autolib'.
16. Modification de la composition de la commission d'appel d'offres.

Compte-rendu des décisions prises par M. le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Le Blanc-Mesnil,
le 11 mars 2022

Jean-Philippe RANQUET,
Maire